



COMMUNE DE SAINT-GRAVE

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 novembre 2017

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix sept, le quatorze novembre à vingt heures, le Conseil municipal, dûment convoqué le 7 novembre dernier, s'est réuni sous la Présidence de **Madame COLINEAUX Marie Odile, Maire.**

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14

Présents : M Henri GUEMENE – M Ludovic GUITTON – M Cyril GUEHO – M Claude NEVOUX – M Dominique LOYER – M Yannick LE CARS – M Thierry ATRAN - M Fabrice DEPEIGE - M Alain DUBOIS - Mme Marie Thérèse CAUDARD - Mme Marie Thérèse LE RAY - Mme Jocelyne PIQUET

Absents : M Paul BROHAN - Mme Sybille DE LA BOUILLERIE -

Pouvoir : Mme Sybille DE LA BOUILLERIE à Mme Jocelyne PIQUET

Secrétaire de Séance : Mr Claude NEVOUX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Approbation du Conseil Municipal du 26 octobre 2017.

2017_11_01 COMMERCE

Suite à l'estimation proposée par les domaines ainsi que le chiffrage des travaux de réhabilitation du lion d'Or remis par le Cabinet LUNVEN de Vannes, il est demandé de se positionner sur l'achat du bâtiment du Lion d'Or.

Au vu des montants présentés, il est décidé de faire une proposition de 75 000 euros frais de notaire inclus à la propriétaire.

Après en avoir délibéré, 10 voix pour 3 voix contre et une abstention, le Conseil municipal :

- Valide la proposition d'achat pour un montant de 75 000 euros frais de notaires inclus,
- Autorise Madame le Maire à contacter Maître LECLERC à Rochefort en terre et signer tous documents se rapportant à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- Mise en place du distributeur de pain : semaine prochaine
- Le panneau lumineux est posé depuis la semaine dernière, opérationnel
- Demande d'un élu, pourquoi la borne électrique n'a pas été située à la place initialement prévue sur le plan présenté au Conseil : l'emplacement a été positionné comme il le leur avait été indiqué par Morbihan Énergies.
- Les décorations de Noël vont être installées la 1^{ère} semaine de décembre
- Demande que la route de Malansac et les entrées de bourg soient broyées

La séance est clôturée à 21h45
après avoir délibéré sur le point numéroté
2017_11_01.

MO COLINEAUX	H.GUEMENE	P.BROHAN ABSENT
L.GUITTON	C.NEVOUX	Y.LE CARS
D. LOYER	A.DUBOIS	T.AUTRAN
C.GUEHO	F.DEPEIGE	MT CAUDARD
MT LE RAY	J.PIQUET	S. DE LA BOUILLERIE POUVOIR